

**INSCRIPTION  
COMPOSTEURS INDIVIDUELS**

Logo de la commune



Et si les biodéchets retournaient à la terre ?

Notre commune et l'Agglo du Saint-Quentinois sommes engagées depuis 2015 dans une stratégie globale de développement durable par le biais du Programme Local de Prévention des déchets.

De plus, suite à la loi **du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire**, le tri des biodéchets est généralisé à l'ensemble des habitants du territoire.

**PRÉPAREZ-VOUS DÈS MAINTENANT EN COMPOSTANT !**



Saviez-vous que ces déchets organiques représentent plus de **30% du poids de nos poubelles ordures ménagères ?**

Aussi, afin de participer à la réduction des déchets sur notre territoire, vous pouvez désormais obtenir gratuitement **un composteur individuel de 345 litres**.

Dès réception de ce flyer, si vous êtes intéressé, **merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de votre mairie** afin d'être inscrit sur une liste d'attente (Si vous avez déjà obtenu un composteur par nos services, merci de ne pas renouveler votre demande). ☎ : 03 23 63 21 54

**Une distribution sera programmée à partir du mois de juin** afin que vous puissiez venir retirer votre composteur et son guide pratique à l'issue d'une réunion d'information. La date précise vous sera communiquée par votre mairie.

Nous restons à votre écoute pour tout complément d'information au : **Agglo j'écoute ☎ 03 23 06 30 06**